

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le neuvième (9e) jour de décembre 2025, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Monsieur Éric Bouchard, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Luc Gervais, Madame Hélène Gilbert Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Tous formant quorum.

Assiste également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2025-12-196

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025
- 04 Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2025
- 05 Adoption des états financiers au 30 novembre 2025
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 08 Calendrier des séances pour l'année 2026
- 09 Quote-part à payer à la MRC de Mékinac pour l'année 2026
- 10 Approbation budget 2025 révisé – OMH
- 11 Demande de partenariat – album de finissants
- 12 Cotisations COMBEQ
- 13 Demande de démolition d'immeubles
- 14 Exemption demandée – augmentation du nombre de cases de stationnement
- 15 Demande pour salon de toilettage – modification au règlement de zonage
- 16 Noël du cœur
- 17 Affaires diverses :
  - .1 Dépôt du projet de règlement modifiant les limites de vitesse
  - .2 Avis de motion, règlement modifiant les limites de vitesse sur le territoire
  - .3 Budget des loisirs pour l'année 2026
  - .4 Maires suppléants
  - .5 Lac en Cœur
  - .6 Corporation de développement
- 18 Questions :
- 19 Levée de la séance  
– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025**

2025-12-197

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**04 Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2025**

2025-12-198

Proposé par : Mme Diane Jacob  
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 30 novembre 2025 pour un montant de 90 019.31 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en novembre pour un montant de 7 670.77 \$. D'approuver les salaires nets versés en octobre pour un montant de 28 034.22 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**05 Adoption des états financiers au 30 novembre 2025**

2025-12-199

Proposé par : Mme Diane Jacob  
D'adopter les états financiers au 30 novembre 2025. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 30 novembre 2025 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**06 Correspondance**

**07 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les membres du conseil déposent, séance tenante, leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

**08 Calendrier des séances pour l'année 2026**

2025-12-200

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

Et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2026**. Ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 19 h 30 :

- |              |               |
|--------------|---------------|
| • 13 janvier | • 14 juillet  |
| • 10 février | • 11 août     |
| • 10 mars    | • 8 septembre |
| • 14 avril   | • 13 octobre  |
| • 12 mai     | • 10 novembre |
| • 9 juin     | • 8 décembre  |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

QUE ces séances auront lieu à la salle municipale sise au 1060, rue Saint-Pierre à Hérouxville.

QUE la présente résolution abroge et remplace toute disposition d'un règlement inconciliable.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

#### **09      Quote-part à payer à la MRC de Mékinac pour l'année 2026**

2025-12-201

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu d'accepter de payer la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année 2026. Le coût est de 241 401 \$, payable en trois versements.

#### **10      Approbation budget 2025 révisé – OMH**

2025-12-202

CONSIDÉRANT le dépôt du budget de l'Office municipal d'habitation de Mékinac pour l'année 2025, révisé par la Société d'habitation du Québec;

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville accepte le budget 2025 et le paiement de sa contribution d'une somme de 3 340 \$, représentant 10 % du déficit pour l'immeuble situé au 440, rue de l'Église.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **11 Demande de partenariat – album de finissants**

2025-12-203

Proposé par : M. Luc Gervais

Et il est résolu de contribuer financièrement à l'album des finissants de l'école secondaire Paul-Le Jeune au montant de 70 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **12 Cotisations COMBEQ**

2025-12-204

Proposé par : M. Éric Bouchard

Et il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2026 de Madame Vicky Gélinas, inspectrice en bâtiment et environnement et Madame Sabrina Charland, directrice générale adjointe à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Le coût est de 615 \$, taxes en sus.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **13 Demande de démolition d'immeubles**

La demande de démolition du 3580, rue Saint-Cyr a été approuvée par le comité de démolition qui s'est réuni à 19h dans la même salle.

## **14 Exemption demandée – augmentation du nombre de cases de stationnement**

2025-12-205

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de l'ensemble de la règlementation applicable au secteur visé;

**ATTENDU QUE** le comité a analysé les contraintes physiques présentes dans la zone concernée;

**ATTENDU QUE** le comité soulève, dans son analyse, les éléments suivants :

- .. Usage de 12 logements projetés et les types de logements prévus;
- .. Achalandage des locataires et des visiteurs;
- .. Les gens qui pourraient se stationner dans la rue si manque de case;
- .. Entretien dudit stationnement comme le déneigement;
- .. Configuration de l'aire de stationnement et le fait qu'il soit en cour avant;
- .. L'aire de stationnement doit être située sur le même terrain que l'usage auquel elle est rattachée.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : Mme Isabelle Clément

Et il est résolu :

D'accepter les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et de **REFUSER** la demande d'exemption de trois cases de stationnement, passant de 15 exigés à 12, en prévision d'un projet de 12 logements sur le lot visé. .

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**15 Demande pour salon de toilettage – modification au règlement de zonage**

2025-12-206

**ATTENDU QUE** la demande concerne l'usage du sol;

**ATTENDU QUE** le comité a pris connaissance de l'ensemble de la réglementation applicable au secteur visé;

**ATTENDU QUE** le comité a analysé les contraintes physiques présentes dans la zone concernée;

**ATTENDU QUE** le comité soulève, dans son analyse, les éléments suivants :

- Emplacement du bâtiment accessoire sur la propriété;
- Emplacement de la propriété dans la rue;
- Achalandage de la clientèle;
- Intimité entre l'usage résidentiel et l'usage commercial;
- Présence de chiens et nuisances possibles en ce sens;
- Exagération de l'utilisation de l'espace dans un bâtiment accessoire;
- Usage déjà en activité dans le bâtiment principal;
- Différence que l'usage soit exercé dans un bâtiment accessoire ou principal;
- Normes par rapport au stationnement;
- Possibilité d'ajouter des heures d'ouverture;
- Nouvelle réalité du travail à domicile;
- Autoriser l'atelier artisanal pour l'ensemble du secteur.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : Mme Isabelle Clément

Et il est résolu :

**DE NE PAS ACCEPTER LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE REFUSER** la demande qui

permettrait à la requérante d'opérer un salon de toilettage dans le garage détaché sur la propriété visée.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**16 Noël du cœur**

2025-12-207

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe monétairement à la campagne annuelle du Noël du cœur ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas de collecte porte-à-porte effectuée par des bénévoles;

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et résolu :

QUE le conseil municipal est d'accord à verser un don, au Noël du cœur local, d'un montant de 1 000 \$ !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**17 Affaires diverses :**

.1 Dépôt du projet de règlement modifiant les limites de vitesse

2025-12-208

M. Yvan Bordeleau, dépose le projet du règlement #100-2025 relatif aux limites de vitesse sur les rues de la municipalité.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

.2 Avis de motion, règlement modifiant les limites de vitesse sur le territoire

M. Yvan Bordeleau, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #100-2025 relatif aux limites de vitesse sur les rues de la municipalité.

.3 Budget des loisirs pour l'année 2026

2025-12-209

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'approuver le budget du comité des Loisirs pour l'année 2025, prévoyant un déficit de 8000 \$. Une dépense d'environ 2000 \$ pour un logiciel Sport plus est inclus dans ce déficit.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.4 Maires suppléants

2025-12-210

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'attribuer les périodes aux conseillers où ils agiront comme maire suppléant :

- 2026 Mme Isabelle Clément et M. Luc Gervais
- 2027 M. Yvan Bordeleau et M. Éric Bouchard
- 2028 Mme Helene Gilbert et Mme Diane Jacob
- 2029 Mme Isabelle Clément et M. Luc Gervais

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.5 Lac en cœur

2025-12-211

Proposé par : M. Luc Gervais

Et il est résolu de verser un montant de 100 \$ à la Fondation des œuvres du Lac en cœur afin de soutenir la mission du camp de vacances.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.6 Corporation de développement

2025-12-212

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu d'accorder un montant de 5 000 \$ à la Corporation de développement de Hérouxville consistant à une avance à la somme qui sera prévue au budget 2026.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

**18 Questions :**

- .1 Manque de sable dans les rues, constaté par les chauffeurs d'autobus et d'autres citoyens
- .2 Album de finissants
- .3 Budget des loisirs
- .4 Quote-part MRC et régie des incendies, est-ce séparé
- .5 Déneigement ch. Grande-Ligne (partie vers Saint-Narcisse)
- .6 Taxation foncière pour les producteurs forestiers
- .7 Plan climat (aires protégées)
- .8 Salon de toilettage
- .9 Dossier CPTAQ – TES Canada

**19 Levée de la séance**

2025-12-213

Proposé par : Mme Helene Gilbert

QUE la séance soit levée à 20h22.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –